

CONCOURS D'ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL DE 1ERE CLASSE

MARDI 17 MARS 2015

3EME CONCOURS

ÉPREUVE : Une série de questions portant sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales.

DUREE 45 MINUTES

COEFFICIENT 2

Consignes à lire avant le commencement de l'épreuve

Le sujet comporte 2 pages y compris la page de garde.

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif, ni votre nom, ni le nom d'une collectivité existante, ni signature, ni paraphe.

Votre identité devra uniquement être reportée dans le coin cacheté de la copie. Rabattre la partie noircie et la coller en humectant les bords.

Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Le non-respect des règles indiquées ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Répondez aux questions suivantes :

1) La région (5 points)

- a) Citez trois de ses principales compétences
- b) Depuis quand la région est-elle devenue une collectivité territoriale?
- c) Combien existe-t-il de régions et quel sera leur nombre à partir du 1^{er} Janvier 2016

2) L'intercommunalité (3.5 points)

- a) Qu'est ce qu'une métropole ?
- b) Pouvez-vous citer trois formes d'EPCI (Établissement public de coopération intercommunal)?

3) Les grands principes qui régissent les collectivités territoriales (6 points)

- a) Qu'est-ce que la décentralisation ?
- b) Qu'est-ce que le contrôle exercé sur les collectivités?
- c) Comment se répartissent les dépenses des collectivités territoriales ?

4) La composition du conseil départemental et son élection (1.5 points)

5) La commune (4 points)

- a) Quel est le rôle du Maire?
- b) le Maire a une "double casquette" qu'est ce que cela signifie?